

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 57 (1931)
Heft: 10

Nachruf: Kernen, Gustave

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de temps à autre, des visites d'usines et de grandes entreprises commerciales. Ces visites, soigneusement préparées suivant un programme rationnel, n'ont rien de commun avec ce qu'on désigne communément sous ce nom. Ayant pour but de faire saisir, non seulement le mécanisme particulier à chaque service, mais surtout l'enchaînement de ces services et leur articulation réciproque, elles donnent lieu à la rédaction de rapports qui ne doivent pas être seulement descriptifs, mais comporter une part d'appréciation personnelle et même, au besoin, de suggestions.

Conditions d'admission.

Le nombre des élèves à admettre est fixé, chaque année, par la *Commission administrative*.

L'*Ecole d'Application du Centre de préparation aux affaires* étant réservée à une élite très sélectionnée, ne sont admis à y poser leur candidature que des jeunes gens rentrant dans l'une ou l'autre des catégories ci-après :

1. Les jeunes gens possédant une culture générale et des connaissances théoriques attestées par des diplômes dont la Commission administrative se réserve la faculté d'apprécier la valeur.

2. A titre exceptionnel, des jeunes gens justifiant d'au moins trois années de pratique dans les affaires, s'ils sont jugés, par la Commission administrative, aptes à suivre avec fruit l'enseignement ci-dessus exposé.

Quelle que soit celle de ces deux catégories à laquelle ils appartiennent, les candidats doivent être âgés d'au moins vingt ans au 1^{er} août de l'année de leur demande d'admission.

Du 1^{er} mai au 29 juin inclus, les candidats devront déposer au *Secrétariat général de l'Ecole, 18, rue Chateaubriand*, leur demande d'admission.

Il appartient exclusivement à la Commission administrative de l'Ecole de se prononcer sur toutes les candidatures. Sa décision est notifiée par lettre à chaque intéressé.

L'assiduité, à laquelle la Commission administrative tient essentiellement est constatée par les signatures apposées, avant chaque séance, sur un registre spécial. Toute absence doit être justifiée, soit par un certificat du médecin, soit par une attestation suffisamment probante.

La Commission administrative se réserve de prononcer l'exclusion des élèves qui n'apporteraient pas une justification satisfaisante de leurs absences.

Elle se réserve également de prononcer l'exclusion des élèves qui se montreraient incapables de suivre les cours avec fruit.

La sanction des études est l'octroi d'un diplôme délivré aux élèves ayant obtenu une moyenne générale au moins égale à 14.

La durée de l'enseignement est d'une année et les droits de scolarité sont fixés à 3000 francs, payables en quatre termes.

Cette année, le programme comprend les matières suivantes : *Organisation industrielle*, par M. Danty-Lafrance — *Organisation commerciale*, par MM. de Boissac et Jones — *La vie financière des entreprises*, par M. Barriol — *Les affaires de banque*, par M. Cauboué — *Statistiques économiques et des affaires*, par MM. Lhoste et Tavernier — *Politique des affaires*, par M. P. Maquenne — *Les entreprises dans leur forme juridique et leurs rapports avec le fisc*, par M. Meunier — *Conférences de physiologie du travail*, par M. H. Laugier — *Conférences de psychotechnique*, par M. Lahy.

Rappelons que cet établissement est ouvert aux étrangers.

Le Secrétaire général de l'Ecole, 18, rue Chateaubriand, Paris (8^e) donnera aux intéressés tous les renseignements désirés.

La lumière électrique.

Appareils qui la produisent. Nous décrirons brièvement, dans un de nos prochains numéros, les installations de la Société suisse *Astron*, à Lucerne, qui fabrique des lampes électriques au moyen de l'outillage le plus moderne.

Appareils qui la mesurent. La Société *B. A. G.*, à Turgi, vient d'inaugurer son laboratoire d'éclairagisme. Nous décrirons aussi cet intéressant établissement, doté d'instruments propres à déterminer, avec toute la précision désirable, le flux lumineux, l'intensité et la brillance des sources ; les coefficients de réflexion, d'absorption et de transmission des matériaux utilisés à la confection des luminaires. Les hôtes de la *B. A. G.* entendirent trois intéressantes causeries sur

1. « Ueber Ziele und Aufgaben der Lichttechnik », par M. E. Humbel. — 2. « Orientierung über Einrichtungen und Apparate im Laboratorium », par M. R. David. — 3. « Licht in der Architektur », par M. A. Spörri, et assistèrent à une mesure photométrique en vue de dresser la « courbe polaire » de répartition de l'intensité d'une source.

Une nouvelle lampe, suspendue, à réflecteur métallique « concentrant », pour l'éclairage des voies de tramways retint aussi l'attention des visiteurs par les heureux dispositifs qui en facilitent la manœuvre et l'entretien. L'armature de cet appareil est fixe, l'ampoule seule étant amovible. La descente et la montée de cette ampoule, protégée par un panier métallique, sont commandées par un treuil dont le câble, grâce à un mécanisme ad hoc, n'est pas tendu quand la lampe est dans sa position d'équilibre.

Au banquet qui suivit cette inauguration, M. Meierhofer, directeur de la *B. A. G.* et ses jeunes collaborateurs, tous spécialistes qu'on ne prend pas sans vert,

furent chaleureusement félicités par M. le Dr Rohn, président de l'Ecole polytechnique fédérale, par M. Dubochet, administrateur-délégué de la Société romande d'électricité, par M. Filliol, président du Comité suisse de l'éclairage et par M. Benni, représentant la Direction générale des postes, dont le toast, prononcé en italien, fut salué de plusieurs salves d'applaudissements.

Appareils qui la transforment. La Société romande d'électricité inaugurera, très prochainement, le « Salon » qu'elle a aménagé, avec autant de science que de goût, dans son nouvel immeuble de Vevey, à la rue du Simplon. Nous reviendrons sur cet événement.



GUSTAVE KERNEN

NÉCROLOGIE

Gustave Kernen.

Le 8 avril dernier, mourait à Lausanne, et dans sa soixante-troisième année, M. Gustave Kernen, si apprécié dans les milieux techniques pour ses aptitudes professionnelles et l'aménité de son commerce.

Ancien élève de l'Ecole polytechnique fédérale, Gustave Kernen fut au service de la Maison Sulzer dès la fin de ses études, d'abord à Winterthur, puis à Paris, comme directeur de la succursale de cette maison, enfin, à Lausanne en cette

même qualité. Depuis 1923, il déploya l'activité d'un ingénieur-conseil.

Gustave Kernen était député au Grand Conseil du canton de Vaud.

SOCIÉTÉS

Association suisse des ingénieurs-conseils.

L'Assemblée générale de cette Association, fondée en 1912, a eu lieu cette année à Genève, les 25 et 26 avril. Le nouveau comité se compose de MM. *Flesch*, Lausanne, président; *Hug*, Thalwil, secrétaire; *Bolleter* et *Frick*, Zurich et *Goss*, Genève, membres. L'Association, affiliée à la Fédération internationale des Ingénieurs-Conseils, compte 32 membres.

BIBLIOGRAPHIE

Exercices de mécanique, par H. Beghin et G. Julia. Tome I, fascicule II. Paris, Gauthier-Villars & C^{ie}, éditeurs. Fr. 60.—

Le deuxième fascicule (pages 337 à 576) de ce remarquable ouvrage dont nous avons analysé le premier fascicule dans notre numéro du 21 février dernier, page 51, comprend les chapitres suivants: VII. Loi fondamentale de la mécanique. Actions de contact. Changement du système de référence. Mécanique terrestre. Exercices. — VIII. Généralités sur la résolution des problèmes de mécanique. Théorèmes généraux de la quantité de mouvement. Exercices. — IX. Travail. Puissance. Exercices. — X. Théorème du travail virtuel. Théorème de la force vive. Exercices. — XI. Chocs et percussions. Exercices. — XII. Equations de Lagrange. Application aux chocs et percussions. Exercices.

Vernis, émaux, apprêts et mastics de nitrocellulose, par S.-P. Wilson, directeur technique de la Royalin Flexible Lacquer C^o. — Traduit d'après la deuxième édition anglaise par A. Tissot, ingénieur chimiste, expert pour les fraudes. — Volume (16×25 cm) XXIV, 228 pages, 13 figures, 1931. — Relié 59 fr.; broché 50 fr. — Dunod, éditeur, à Paris.

Les avantages des laques cellulosiques sur les laques à l'huile sont: 1^o leur plus grande rapidité de séchage; 2^o leur plus grande résistance aux agents physiques et chimiques.

Pour ces raisons, les industries qui utilisent les vernis cellulosiques sont de plus en plus nombreuses: automobile, aviation, équipement des trains, métallurgie, industries électriques, bâtiment, industries du bois, du verre, du cuir et de la soie artificiels, décoration, etc.

Tous les intéressés trouveront dans l'ouvrage de Wilson — qui contient des formules de grande valeur ayant fait leurs preuves — une documentation complète sur les matières premières, la préparation et l'emploi des laques cellulosiques dont le champ d'application peut s'étendre à l'infini.

Catalogue de matériaux de construction, publié par la Société Commerciale de la Société Suisse des Entrepreneurs, rédigé en langues française et allemande.

Ce catalogue, élégamment présenté, est conçu de façon à donner une liste aussi complète que possible des matériaux de construction, avec leurs caractéristiques techniques, employés dans les travaux de béton, murs et canalisations, ainsi que dans le crépissage, la gypserie et le carrelage.

Guide pour la distribution de l'eau dans les bâtiments, par L. Aupetit, ingénieur. — Un volume (12×21) de 270 pages, avec 107 figures et de nombreux tableaux. Fr. 55.— Librairie polytechnique Ch. Béranger.

L'auteur visant les praticiens a écarté le développement des questions d'hydraulique pure, pour l'étude desquelles le lecteur aura toujours la faculté de se reporter aux ouvrages spé-

ciaux; mais il a condensé, dans son livre, les connaissances que doit posséder un architecte, un ingénieur ou un entrepreneur, ainsi que tout technicien qui s'occupe de distributions d'eau dans les bâtiments pour pouvoir s'orienter dans les hypothèses à faire et interpréter judicieusement les résultats obtenus avec ces hypothèses.

Abdichtung, Isolierung im Bauwesen, par H. Spring, ing. dipl. E. T. H. — Brochure de 42 pages avec 38 figures éditées par l'auteur, Erlenbach-Zurich. — Prix: 3 fr., broché.

Grâce à une impression en petits caractères et néanmoins très nette, l'auteur a réussi à condenser sous le petit format de 10×16 cm un grand nombre d'informations concernant la protection des bâtiments contre les actions chimiques et contre l'humidité.

Il examine successivement: Attaque des mortiers et bétons par les différentes substances chimiques. Influence de la chaleur et du froid, de l'humidité du sol. Théories et méthodes d'isolation. Drainages, étanchéité des toitures, enduits, imprégnations. Choix de la méthode. Description des matières isolantes qu'on trouve dans le commerce, etc. J. B.

Grundwasser Abdichtung, par le Dr Ing. J. Schultze. Troisième édition révisée par le Dr Ing. W. Sichert. — Volume de 69 pages (17×24 cm) avec 26 figures. — Wilhelm Ernst und Sohn, Berlin 1931. — Prix: 5 RM, broché.

L'auteur indique d'une façon précise et détaillée les diverses méthodes utilisées pour obtenir l'étanchéité des constructions ou pour les mettre à l'abri de l'humidité du sol. Ceci peut être obtenu, soit en rendant le béton imperméable (granulation du ballast, dosage, addition de diverses substances au ciment telles que savon, huiles, graisse, substances colloïdales, trass, tricosal, sika, etc.) soit au moyen d'un enduit intérieur ou extérieur à base de mortier de ciment, d'asphalte ou encore par flutuation. Outre une description très complète des divers enduits extérieurs à base d'asphalte, avec ou sans intercalation de carton bitumé, ainsi que des particularités de leur exécution, l'ingénieur trouvera dans cet ouvrage d'utiles renseignements sur la composition chimique et le mode d'action des divers produits qui sont ajoutés au ciment pour rendre le béton étanche. J. B.

Versuche über das Verhalten verschiedener Zemente und Betonschuttmittel im Moor. Essais exécutés pour la sous-commission d'études de l'action des eaux tourbeuses sur les bétons par le Laboratoire d'essais des matériaux de Berlin-Dahlem et « Directives pour l'exécution des travaux en béton dans la tourbe, les eaux tourbeuses et autres eaux agressives » par le professeur H. Burchartz. — Brochure de 65 pages (18×27cm) avec 16 figures et 18 tableaux récapitulatifs, Wilhelm Ernst und Sohn, Berlin 1931. — Prix: 7,60 RM broché.

Ce 64^e cahier de la Commission allemande du béton armé décrit très longuement un nombre restreint d'essais effectués sur des bétons damés, préparés à deux dosages de trois ciments, les éprouvettes étant brutes ou protégées par des enduits de diverses natures. Tous les échantillons ont été à demi immergés pendant plusieurs années dans la même eau tourbeuse dont la composition chimique a peu varié.

Les résultats obtenus sont loin d'être concluants et ne concordent pas toujours avec les « Directives pour l'exécution des travaux en béton dans la tourbe » données en annexe et qui se basent certainement sur d'autres recherches, plus systématiques et complètes.

D'une façon générale le ciment portland s'est mieux comporté dans ces essais que le portland de fer et surtout que le ciment de haut-fourneau, ce qui contredit l'opinion très répandue qu'un ciment résiste d'autant mieux qu'il est plus pauvre en chaux. Les enduits, particulièrement ceux à base de goudron, n'ont assuré qu'une protection limitée dans le temps et ont tous été détruits après sept ans d'immersion dans l'eau tourbeuse.

J. B.